

SIRRA

Compte-rendu des réunions de concertation n° 1 du 10 mai et du 4 juillet 2022, de la concertation en ligne (ouverte du 26 juillet au 11 septembre 2022) et des réunions de concertation n°2 du 7 mars 2023.

Projet de restauration éco-morphologique.

Le Charavoux à Charantonnay

CONTRAT
RIVIÈRE

4 vallées





SOMMAIRE

1. PERIMETRE DE L'ÉTUDE	1
2. PRINCIPES DE CONCERTATION	2
3. PARTIES PRENANTES	2
4. MÉTHODOLOGIE DE LA CONCERTATION	3
5. FICHE PÉDAGOGIQUE	5
6. BILAN DE L'ATELIER 1	7
7. BILAN DE L'ATELIER 2	9

CONTEXTE

PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

L'étude concerne un linéaire d'environ 1,1 km situé sur la commune de Charantonnay entre le « Moulin d'en Haut » et la route de la « Maison Piolat ». Un tracé historiquement rectifié concourt à cet endroit à un effet de banalisation des écoulements et de dégradation des habitats aquatiques. Il a été remarqué la présence de nombreux ouvrages (ponts, buses, etc.) qui créent des chutes d'eau infranchissables ou difficilement franchissables par la faune piscicole. Concernant la ripisylve (boisements de berge), elle est clairsemée, voire absente sur certains tronçons, avec localement des berges déstructurées liées au piétinement du bétail. On note également la présence de merlons de curage sur une partie de son linéaire.

OBJECTIFS DE LA MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Il s'agit de réaliser un état des lieux – diagnostic complet du tronçon en intégrant les volets hydromorphologique, hydraulique, géotechnique et écologique. Plusieurs scénarios d'aménagement seront étudiés et comparés, afin de préciser le scénario d'aménagement retenu à un stade d'avant-projet (AVP) puis Projet (PRO). Les dossiers réglementaires associés au projet seront élaborés, puis on entrera dans la phase de pilotage et de suivi des travaux.

PERSONNES PRÉSENTES

COMITÉ INSTITUTIONNEL n°1 du 10/05/2022

M. REDCENT (Association pêche), M. MARCON (AAPPMA), M. ROUSSET (Charantonnay) Mme CIESLA (SIRRA), Mme BRANCHARD (SIRRA), M. REYNAUD (SIRRA), M. DEJAEGER (EGIS)

COMITÉ RIVERAINS n°1 du 04/07/2022

Mme DAMOTTE, M. DAMOTTE, Mme VISOCCHI, M. GUINET, M. JEANNIN, M. CHUZEVILLE, M. BAUDY, M. CHATAIN, M. GUINET, M. ORELLE (SIRRA et Charantonnay), Mme DORANLO (SIRRA) M. REYNAUD (SIRRA)

CONTRIBUTIONS EN LIGNE : QUESTIONNAIRE ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET du 26/07/2022 au 11/09/2022

M. SPECHT, Mme CARRARA

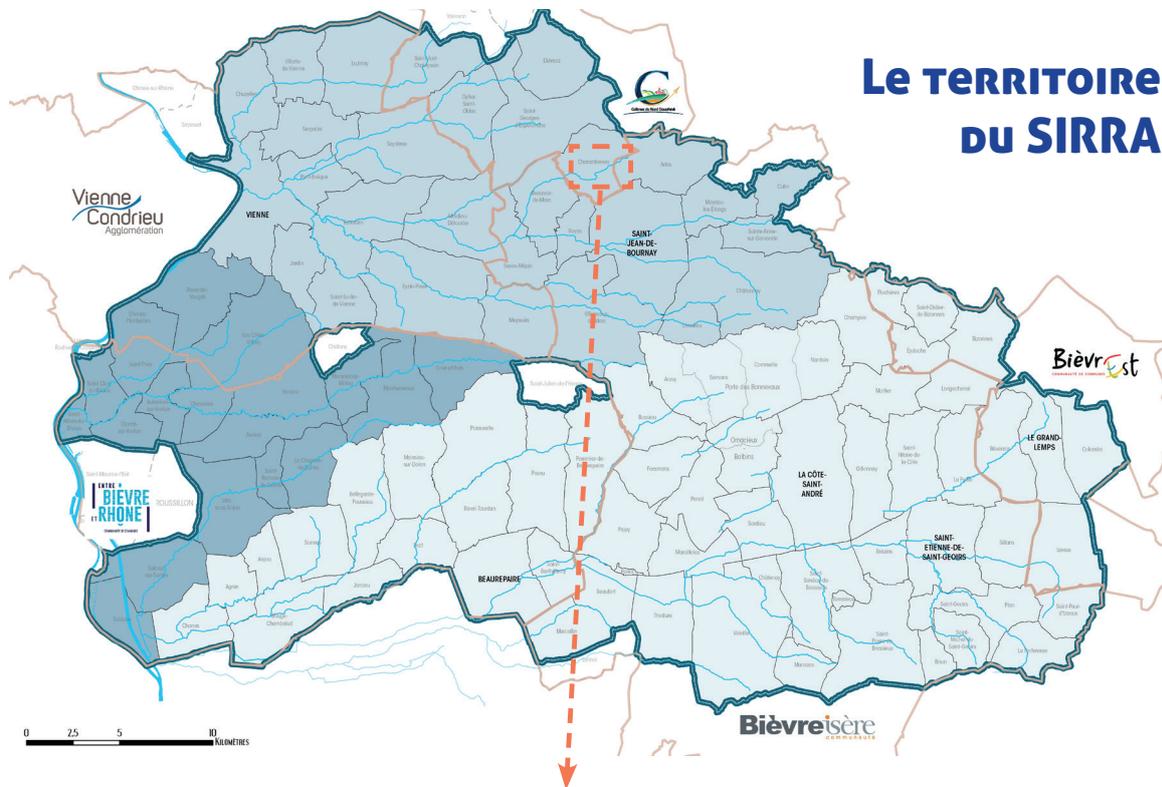
COMITÉ INSTITUTIONNEL n°2 du 07/03/2023 à 14h

M. REDCENT (AAPPMA), M. BASNIER (AAPPMA), M. ORELLE (Charantonnay), M. ROUSSET (Charantonnay), M. POURRAT (SIRRA), Mme CIESLA (SIRRA), M. REYNAUD (SIRRA), M. DEJAEGER (EGIS), Mme KREMER (EGIS)

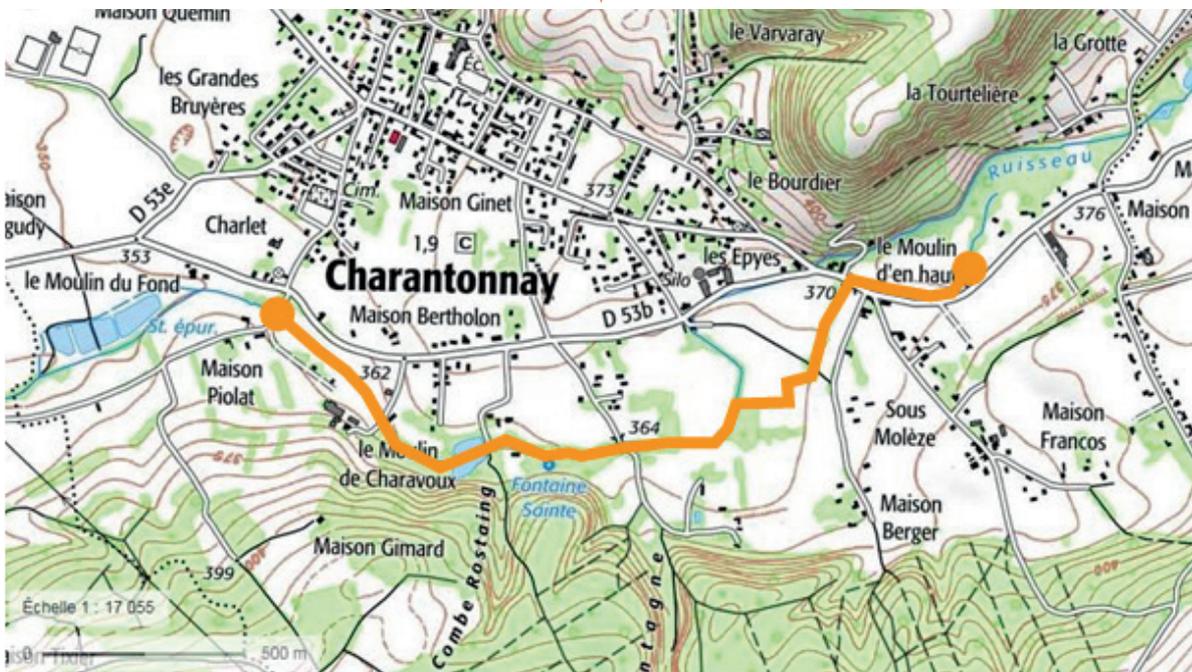
COMITÉ RIVERAINS n°2 du 07/03/2023 à 19h

Mme DOUILLET, M. CHATAIN, M. ODET, M. ANGELIER, M. GINET, M. BAUDY, M. CHUZEVILLE, M. GLASSON, M. ROUSSET, M. ORELLE, M. REYNAUD (SIRRA), Mme BEAUMONT (SIRRA), M. DEJAEGER (EGIS), Mme KREMER (EGIS).

1 PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE



**Le TERRITOIRE
DU SIRRA**

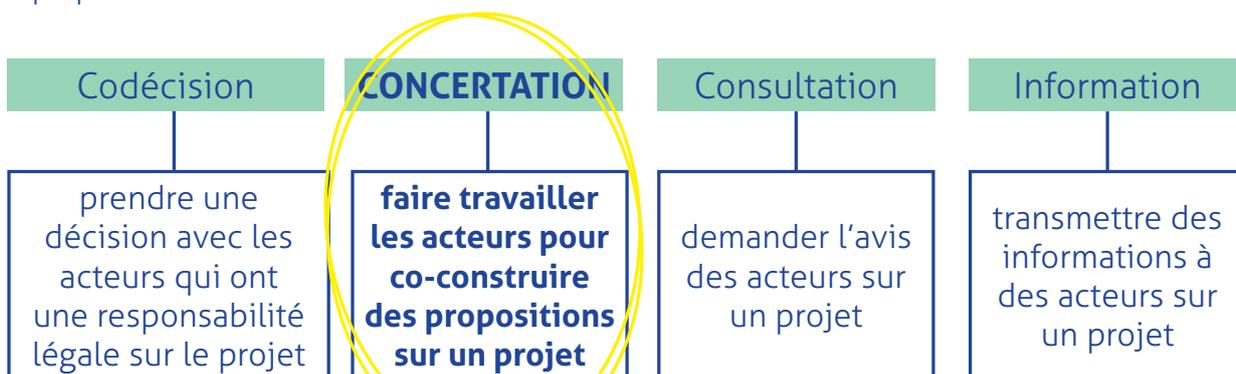


**Le PÉRIMÈTRE
DE L'ÉTUDE**

2 PRINCIPE DE LA CONCERTATION

La concertation se distingue de la consultation par le fait qu'elle n'est pas limitée à une simple demande d'avis. C'est un travail collaboratif qui implique la confrontation de points de vue, la définition d'objectifs partagés, l'apparition d'idées nouvelles, ...

Contrairement à la co-décision, elle n'aboutit pas directement à la décision, mais elle vient la préparer.



La concertation a des objectifs précis (valider un Avant-Projet efficient et réalisable), mais elle doit rester ouverte à diverses propositions.

Les participants sont libres de s'engager selon leur propre volonté et en toute connaissance de cause.

Le processus de concertation est transparent vis-à-vis de la conduite du processus et de la place des participants dans celui-ci, des questionnements sur le projet et de la décision finale.

Afin de prolonger ces temps de travail collectif en atelier, le SIRRA a ouvert une plateforme de contribution en ligne pour permettre aux personnes concernées, qui n'auraient pas pu participer et/ou ne se seraient pas exprimées, de répondre à un questionnaire.

3 PARTIES PRENANTES

La concertation est la mise en place de moyens et de dispositions constructives pour se comprendre, délibérer, échanger et agir «de concert». Elle permet de considérer les informations, les opinions et/ou les arguments de chacun en vue de prendre des mesures. Pour ce faire, deux comités ont été constitués.

Un COMITÉ INSTITUTIONNEL, où sont conviés :

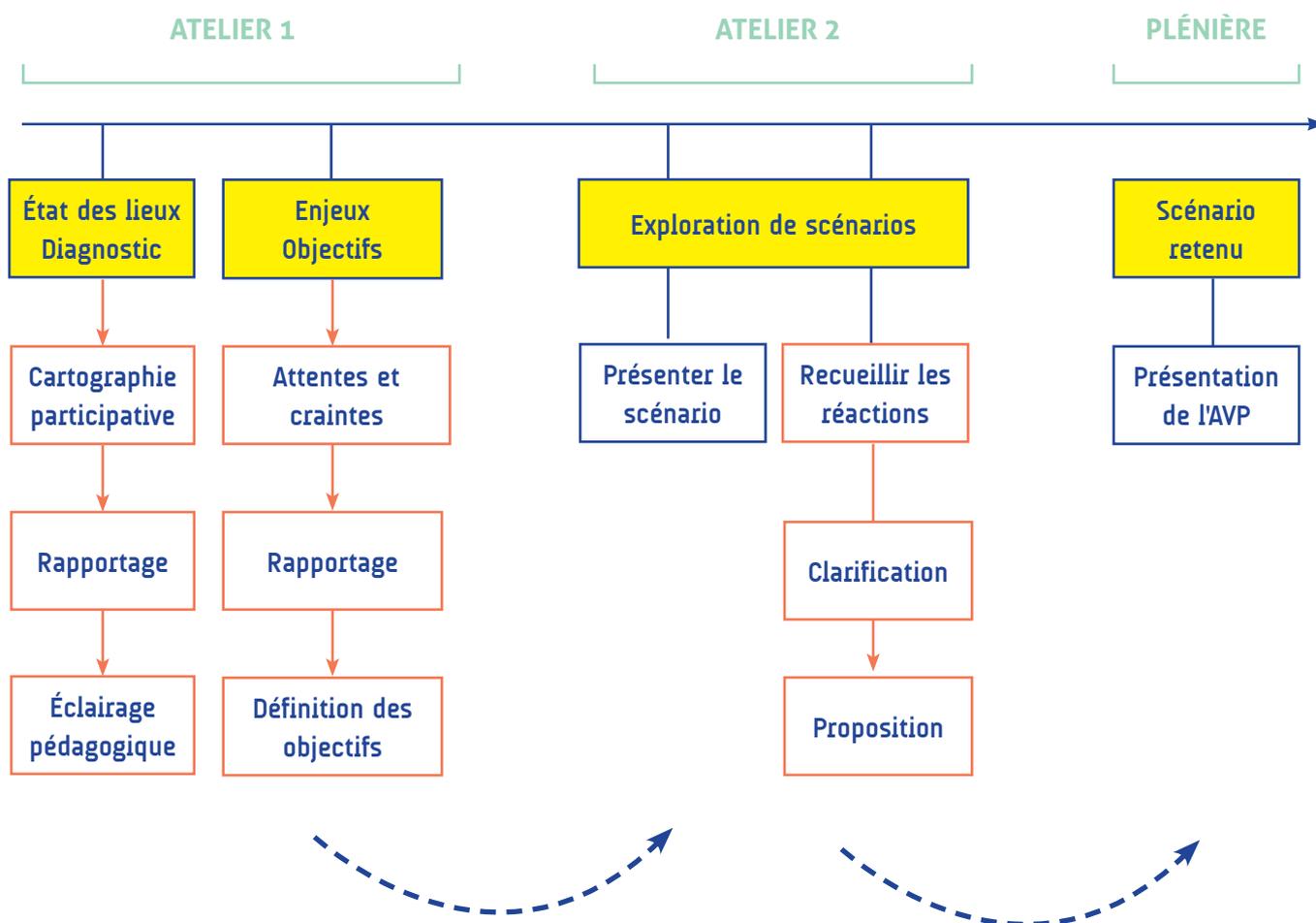
les partenaires techniques et financiers du SIRRA (Agence de l'Eau, DDT, OFB, DREAL, Département, Chambre d'Agriculture) ; les élus et techniciens du territoire (Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné, commune de Charantonay) ; les associations et organismes de protection de l'environnement (fédération de pêche et de chasse, AAPPMA locale, Conservatoire des Espaces Naturels, l'Association Porte de l'Isère Environnement, ...).

Un COMITÉ RIVERAIN, où sont conviés :

les propriétaires riverains et agriculteurs

4 MÉTHODOLOGIE DE LA CONCERTATION

ORGANISATION DES RÉUNIONS



PRISE EN COMPTE DES
INFORMATIONS PAR LE
BUREAU D'ETUDES

MÉTHODOLOGIE DE L'ATELIER PARTICIPATIF N°1

1 LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE



État des lieux

L'exercice consiste à noter des informations, directement sur une carte représentant la zone d'étude, en s'appuyant sur cinq thématiques données aux participants: **image de la rivière, usages autour de la rivière, fonctionnement hydraulique (apports d'eau, débordements, ...), état écologique (environnement), évolution historique**. Cette connaissance de terrain, apportée par les participants est ensuite confrontée au diagnostic présenté par le bureau d'études et qui pourra ainsi être complété.

2 RETRANSCRIPTION DES ATTENTES ET DES CRAINTES EN OBJECTIFS

Il s'agit de recueillir la vision du participant, ainsi que ses priorités sur ce qu'il attend du projet, la façon dont il le conçoit et ce qui pourrait éventuellement poser problème, que ce soit d'un point de vue technique, sociologique, financier,...

Définir les attentes et les craintes

Des cartons sont distribués à chaque participants. Il leur est demandé de noter leurs attentes et craintes (une idée par papier).

Un rapportage est ensuite effectué afin de synthétiser et réexpliquer l'ensemble des idées pour qu'elles soient bien comprises de tous et correctement interprétées. Cela doit permettre d'aboutir à la définition d'objectifs vis-à-vis du projet.

ATTENTES

CRAINTES



5 FICHE PÉDAGOGIQUE

NOTIONS D'HYDROMORPHOLOGIE

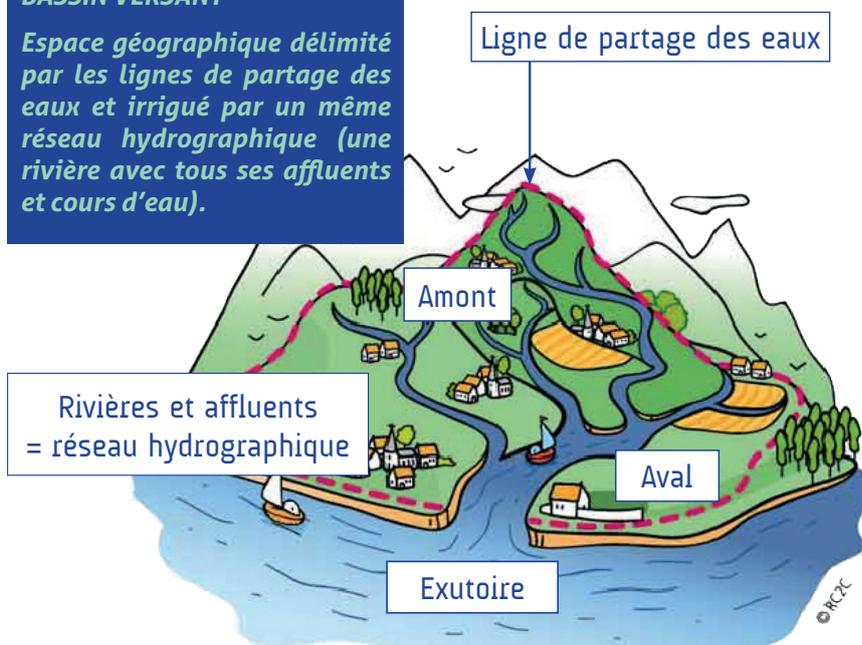
La rivière est un système physique énergétique

Les débits liquides (flux d'eau) et solides (limons, cailloux, galets, blocs...) sont les moteurs de l'évolution de la rivière.

Un cours d'eau reçoit et transporte les eaux de pluie et les sédiments d'un même bassin versant, de l'amont vers l'aval, sous l'effet de la gravité. La morphologie des rivières dépend du climat, de la géologie et du relief.

BASSIN VERSANT

Espace géographique délimité par les lignes de partage des eaux et irrigué par un même réseau hydrographique (une rivière avec tous ses affluents et cours d'eau).



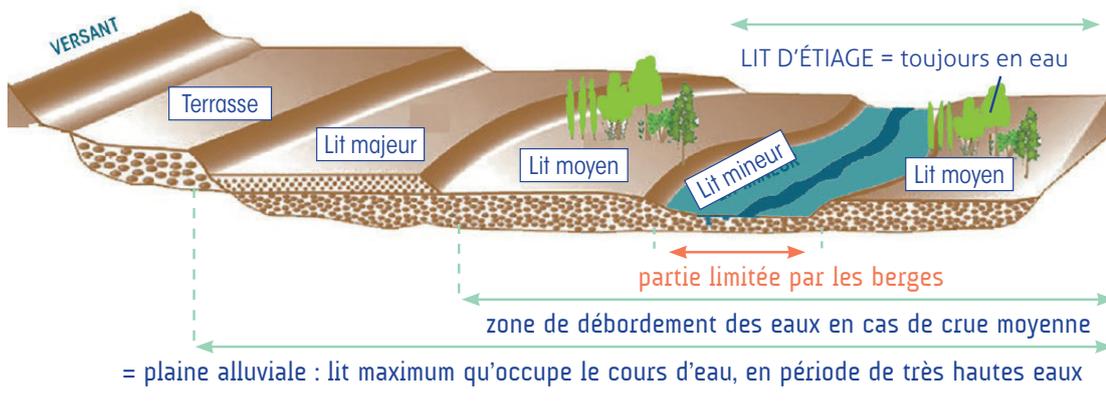
Rivières et affluents = réseau hydrographique

Hydro-morphologie définition

C'est une science interdisciplinaire, qui résulte à la fois de la géologie, de la sédimentologie, de la géomorphologie, de l'hydraulique et de l'hydrologie. Elle permet de comprendre la morphologie des cours d'eau, fleuves et rivières, leur fonctionnement et leur évolution dans le temps. Elle étudie les profils en long et en travers, ainsi que le tracé en plan des cours d'eau. Pour résumer, c'est l'étude des caractéristiques physiques naturelles des rivières et de leurs annexes hydrauliques.

BANDE ACTIVE

Espace compris entre le lit mineur et le lit moyen, constitué de bancs alluviaux peu ou pas végétalisés, souvent remobilisés par les crues.

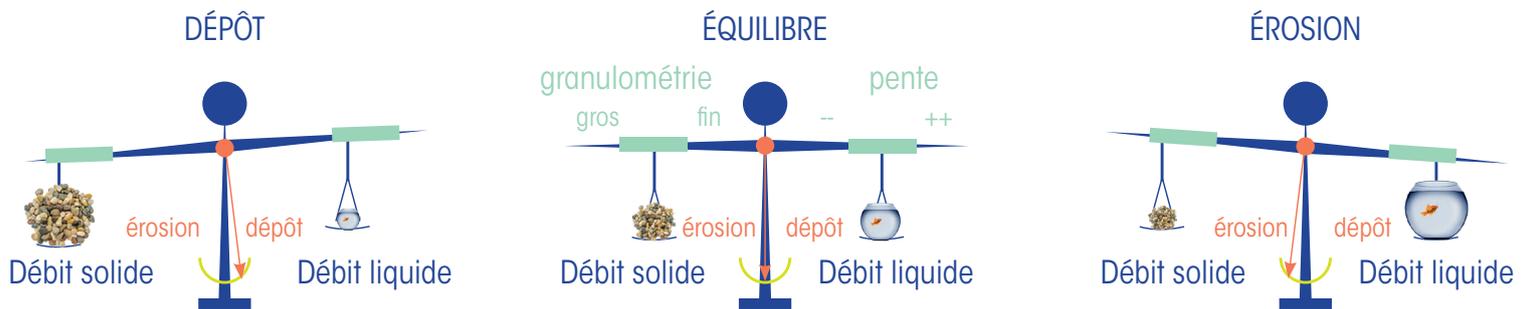


Pour avoir une rivière de bonne qualité, il faut la laisser s'ajuster naturellement !

UNE RECHERCHE PERPÉTUELLE D'ÉQUILIBRE

Les rivières sont des milieux hétérogènes, dynamiques et mobiles dans l'espace et le temps. Les cours d'eau vont naturellement rechercher un équilibre dynamique entre leurs débits liquides et solides. La morphologie d'une rivière est donc le résultat d'un ajustement permanent entre la quantité d'eau qui transite et la quantité de sédiments charriés, c'est-à-dire entre les phénomènes d'érosion et de dépôt des sédiments. Une rivière en « bonne santé hydromorphologique », c'est une rivière dont le lit évolue dans le temps et se transforme.

BALANCE DE LANE : PRINCIPE D'ÉQUILIBRE DYNAMIQUE DE LA RIVIÈRE



Les crues, comme les périodes d'étiages sont des phénomènes nécessaires au bon fonctionnement écologique et morphologique des rivières. Ces variations de débit permettent, entre autres, de recharger les nappes phréatiques, d'apporter des sédiments qui vont enrichir le sol et de créer des habitats aux paramètres physico-chimiques variés (profondeur, chaleur, lumière, concentration d'oxygène, débit du courant ...). Ce sont les milieux connectés (ripisylve et zones humides) qui vont permettre de limiter les impacts de ces variations de débits, limitant ainsi le risque d'inondation pour les populations.

Le saviez vous ?

La rivière connaît des variations de débit. Le niveau d'eau n'est pas constant, elle alterne entre des périodes de crues (hautes eaux) et d'étiage (basses eaux). Cette alternance permet l'auto-curage du lit de la rivière, la régénération des espèces végétales et animales et l'enrichissement des sols grâce aux matériaux charriés par les eaux.

Pour fonctionner, une rivière a besoin d'un Espace de bon fonctionnement. Il est multifonctionnel et comprend les zones humides et la ripisylve.

Ripisylve

Il s'agit des formations boisées, buissonnantes ou herbacées présentes sur les berges et les rives. Grâce à leur système racinaire, elles permettent de maintenir les berges et ainsi limiter les phénomènes d'érosion.

Zones humides

Ce sont des zones tampons, connectées aux rivières. Elles sont très importantes que ce soit en période de crue ou d'étiage. Elles vont absorber ou redonner l'eau au cours d'eau pour en assurer le bon fonctionnement, évitant ainsi les inondations pour les zones urbanisées.

Espace de bon fonctionnement

C'est un espace multifonctionnel, au sein du lit majeur, exempt de toute urbanisation et qui est nécessaire à un cours d'eau pour lui permettre d'assurer ses fonctionnalités (écoulement des eaux en cas de crue, recharge sédimentaire, épuration des eaux ...). Ces espaces permettent de limiter les impacts des variations de débit des cours d'eau (inondations, assecs).

6 BILAN DE L'ATELIER 1

DIAGNOSTIC DE LA ZONE D'ÉTUDE Cartographie participative



Le diagnostic réalisé a été fait selon 4 critères : fonctionnement hydraulique / usages autour de la rivière / état écologique / évolutions et historique.

SYNTHESE DES ÉCHANGES AUTOUR DE LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE

Il est constaté une disparition progressive des zones humides au fil des années (drainage ? pluviométrie ? pratiques agricoles ?). Par exemple, la zone humide des Mottes a très fortement diminué par rapport aux années 80/90. Il reste encore les zones humides boisées situées en amont et en aval de l'étang. Historiquement, ces zones humides étaient parfois plantées en peupliers car il n'était pas possible de faire pousser autre chose. Maintenant ces terres sont pâturées ou cultivées en céréales. Les terres agricoles situées à proximité du cours d'eau sont unanimement considérées comme très fertiles et de très bonne qualité.



En 1983, suite à une importante crue, de gros travaux de recalibrage du charavoux ont eu lieu et ont conduit à ce tracé rectiligne et des coudes à 90° sur un linéaire conséquent. Ce reprofilage du lit en forme de fossé a détruit tous les habitats et drainé les terrains à proximité.

Des seuils en bois, en palettes ou en fagots de branches ont été installés dans le lit du ruisseau par l'association de pêche pour tenter de créer des caches piscicoles.

Il existe peu de problématiques d'inondation pour les crues courantes, seule la maison située en amont rive gauche de l'étang aurait été inondée lors des dernières crues (dates ?).

Il y a des craintes de pollution du ruisseau de charavoux par la station de lagunage d'Artas situé en amont. Il est regrettable d'observer la présence de nombreux déchets (bouteilles, canettes, emballages) dans le lit du cours d'eau, notamment sur le tronçon situé à proximité de la route départementale.

Il est observé une diminution des débits en été par rapport aux dernières décennies ainsi qu'un engorgement généralisé sur l'ensemble du tronçon.

Des espèces envahissantes comme la renouée du japon est observée localement.

Il existait un étang en amont de la route de la maison Piolat.

Les propriétaires des deux moulins alimentés par le canal posséderaient des droits d'eau. Des vannages le long du canal pour faire « boire les prés » sont encore observables sur le terrain mais cet usage a été abandonné depuis plusieurs années. Il n'existe aucune gestion de la vanne d'ouverture du canal. L'entretien est parfois réalisé par les pêcheurs pour dégager les embâcles qui s'accumulent à cet endroit.

LES ATTENTES ET LES CRAINTES



LES ATTENTES

- Réalisation d'aménagement pédagogique
- Amélioration du parcours pour la pêche
- Restauration de la morphologie du lit
- Entretien de la rivière
- Faciliter l'entretien de la rivière
- Revenir à un tracé du ruisseau plus naturel
- Laisser la nature se développer
- Préserver la faune et la flore
- Chemin de randonnée le long du ruisseau

LES CRAINTES

- Que le projet coûte très cher
- Difficulté pour utiliser des terres agricoles pour donner plus d'espaces à la rivière
- Consommation du foncier agricole
- Perturbation de la faune piscicole pendant et après les travaux

RETRANSCRIPTION DES ATTENTES ET DES CRAINTES EN OBJECTIFS

- Travailler sur un projet permettant d'améliorer le parcours de pêche
- Prévoir les modalités de gestion pour l'entretien futur des aménagements.
- Redonner de l'espace à la rivière pour améliorer la biodiversité.
- Proposer un projet d'aménagement impactant au minimum les surfaces des terres agricoles actuellement cultivées
- Prévoir la possibilité de cheminer facilement le long du ruisseau

7 BILAN DE L'ATELIER 2

DIAGNOSTIC

Au vu des éléments de diagnostic mis en évidence lors de la phase n°1 (Diagnostic p.7), il ressort que le fonctionnement hydromorphologique global du Charavoux est altéré, résultat, notamment, de travaux historiques de rectification. La qualité morpho-écologique de la partie amont du linéaire étudié est en effet affectée par des tracés rectilignes, des coudes artificiels (coudes à 90°) et la présence de seuils transversaux. La partie aval présente une bonne connectivité avec les milieux annexes mais subit une pression de l'activité agricole (pâturage, merlon).

Les problématiques afférentes au secteur du Charavoux étudié tiennent donc essentiellement :

- À la restauration hydromorphologique du lit & des berges et des connexions avec les milieux rivulaires (lit majeur, Zones Humides, etc.) ;
- À la restauration de la continuité écologique sur l'ensemble du linéaire ;
- À la restauration et diversification de la ripisylve ainsi qu'à la préservation du milieu

PROPOSITIONS DU BUREAU D'ÉTUDES

3 scénarios de restauration morpho-écologique du Charavoux ont été développés et présentés lors des réunions de concertation de la phase 2. Ces scénarios sont présentés tronçon par tronçon lors de des réunions. Le périmètre de l'étude concerne au total 9 tronçons distincts.

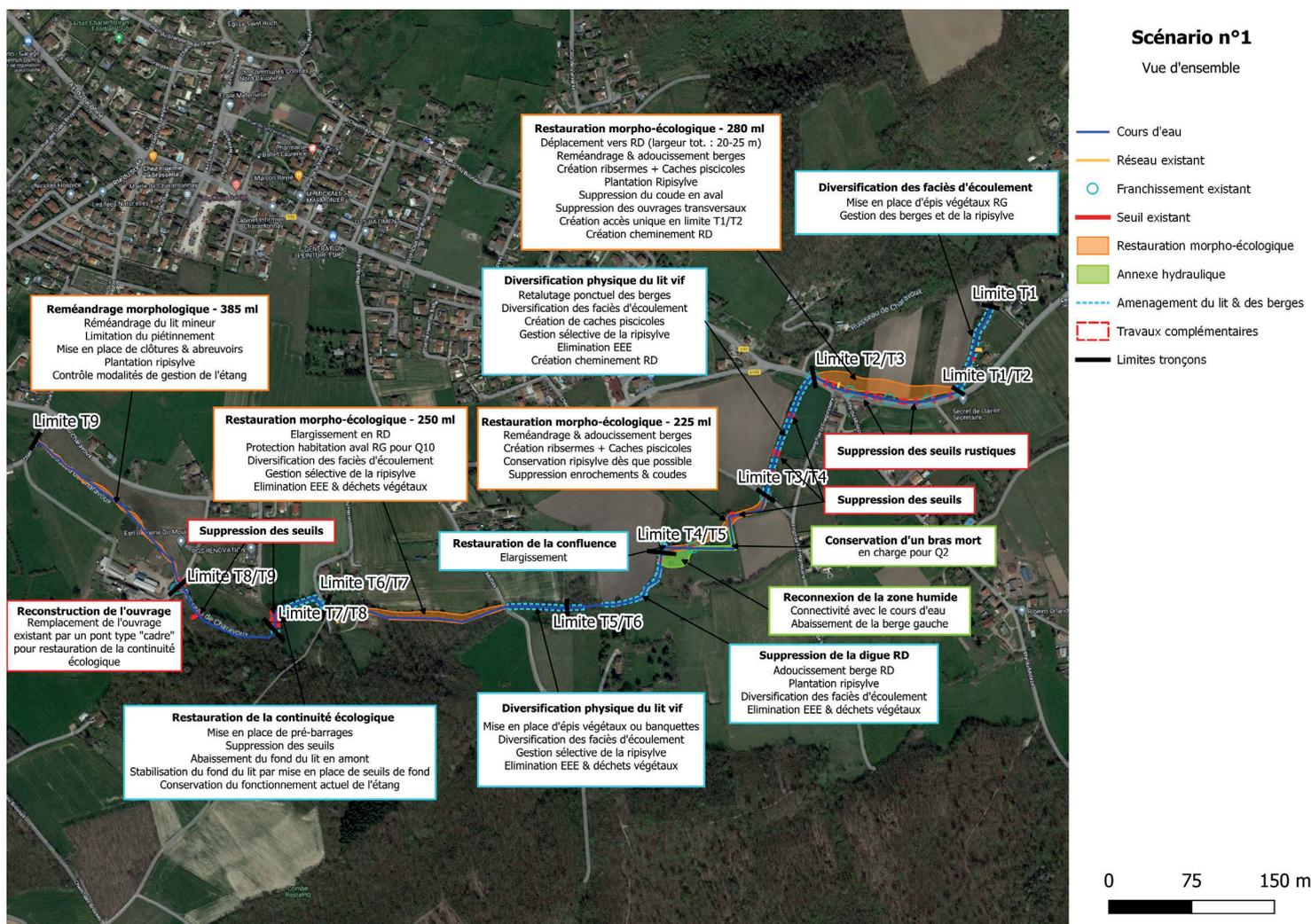


Scénario

1

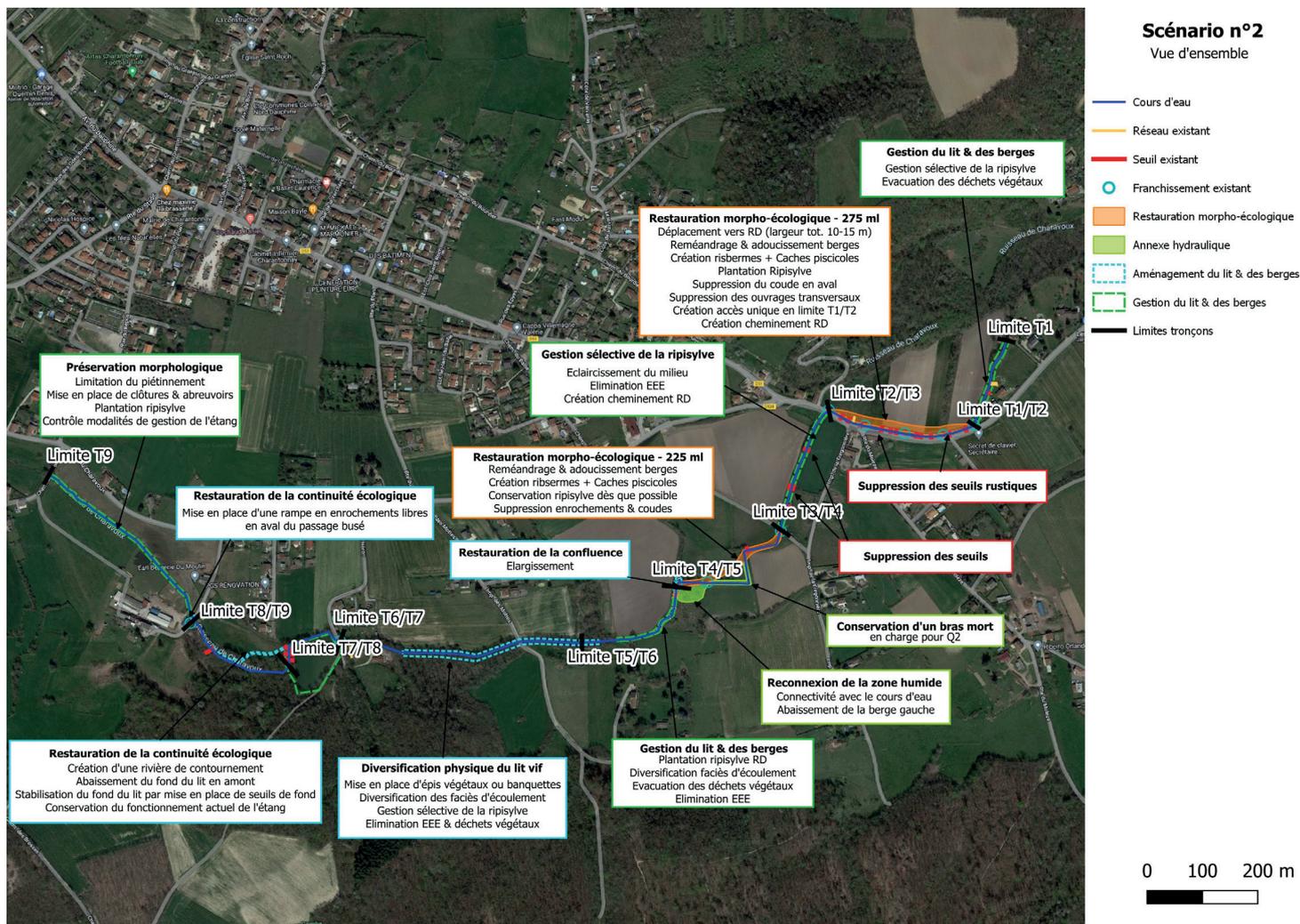
Ce scénario privilégie un niveau d'ambition élevé en matière de restauration morpho-écologique par le rétablissement d'un espace fonctionnel majeur associé au cours d'eau et la restauration de la continuité écologique.

- Restoration morpho-écologique du lit et des berges sur plusieurs tronçons (4 tronçons et 1140 ml) ;
- Restoration de la continuité piscicole en aval de l'étang par la mise en place de pré-barrages ;
- Création d'annexes hydrauliques : zone humide & bras mort ;
- Remplacement de l'ouvrage Chemin du Moulin ;
- Mise en oeuvre de mesures de diversification du lit vif, de gestion des berges et de la ripisylve et de préservation du milieu.



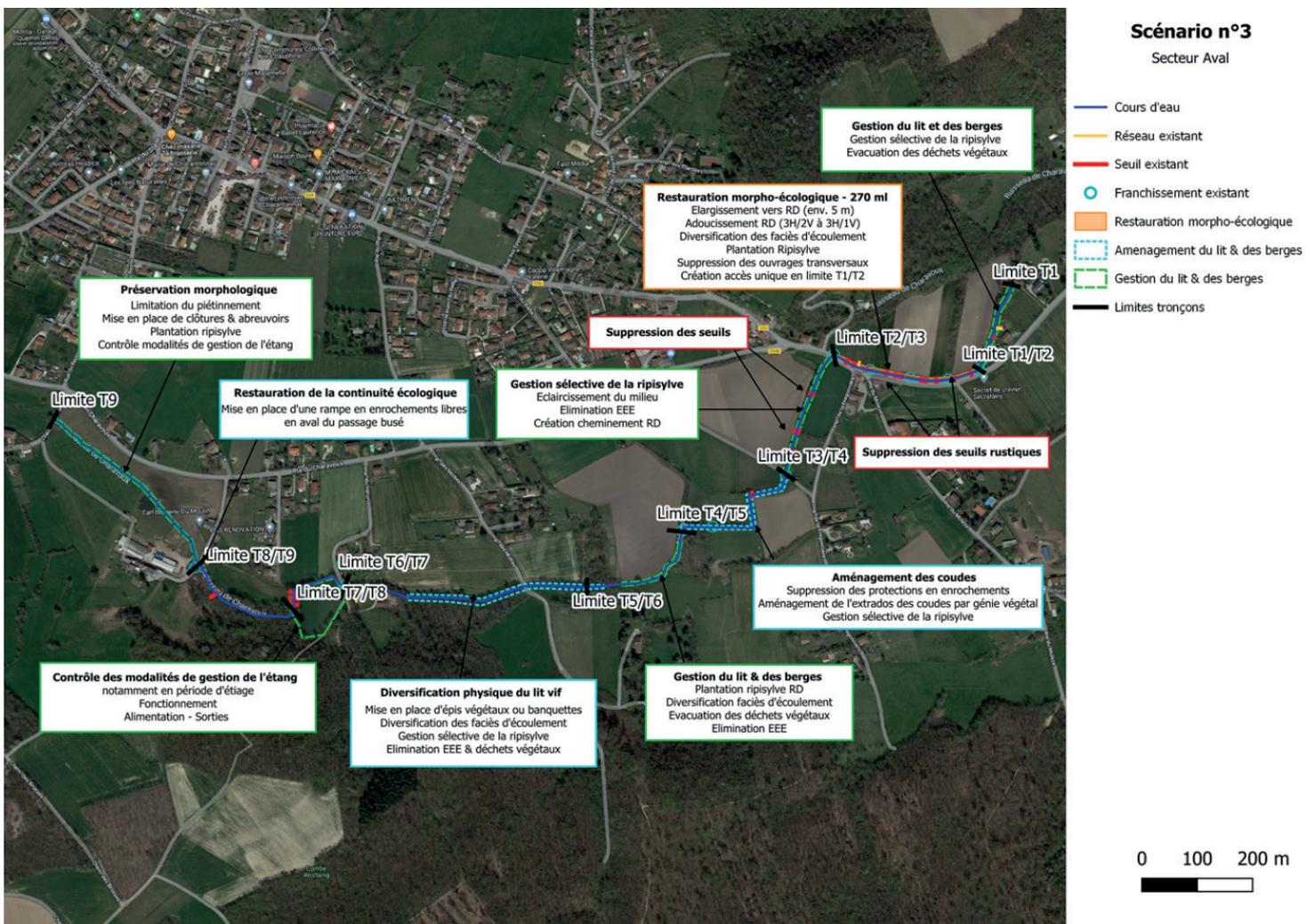
Ce scénario privilégie un niveau d'ambition assez élevé en matière de restauration morpho-écologique par le rétablissement d'un espace fonctionnel associé au cours d'eau et la restauration de la continuité écologique.

- Restoration morpho-écologique du lit et des berges sur 2 tronçons (500ml) ;
- Restoration de la continuité piscicole en aval de l'étang par la mise en place d'une rivière de contournement ;
- Création d'annexes hydrauliques : zone humide & bras mort ;
- Remplacement de l'ouvrage Chemin du Moulin ;
- Mise en oeuvre de mesures de diversification du lit, de gestion des berges et de la ripisylve et de préservation du milieu.



Ce scénario privilégie un niveau d'ambition restreint en matière de restauration morpho-écologique par la limitation des dysfonctionnements du milieu.

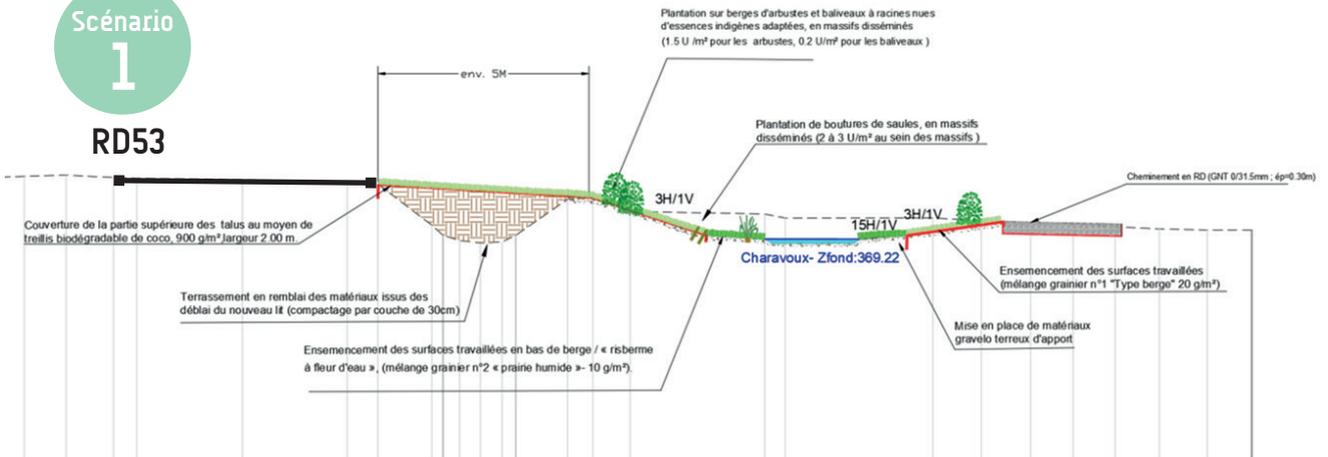
- ◆ Restauration morpho-écologique restreinte du lit et des berges sur un seul tronçon (270ml) ;
- ◆ Contrôle des modalités de gestion de l'étang ;
- ◆ Création d'annexes hydrauliques : zone humide & bras mort ;
- ◆ Mise en oeuvre de mesures de diversification du lit, de gestion des berges et de la ripisylve et de préservation du milieu.



Exemple des emprises au droit de la RD53 :

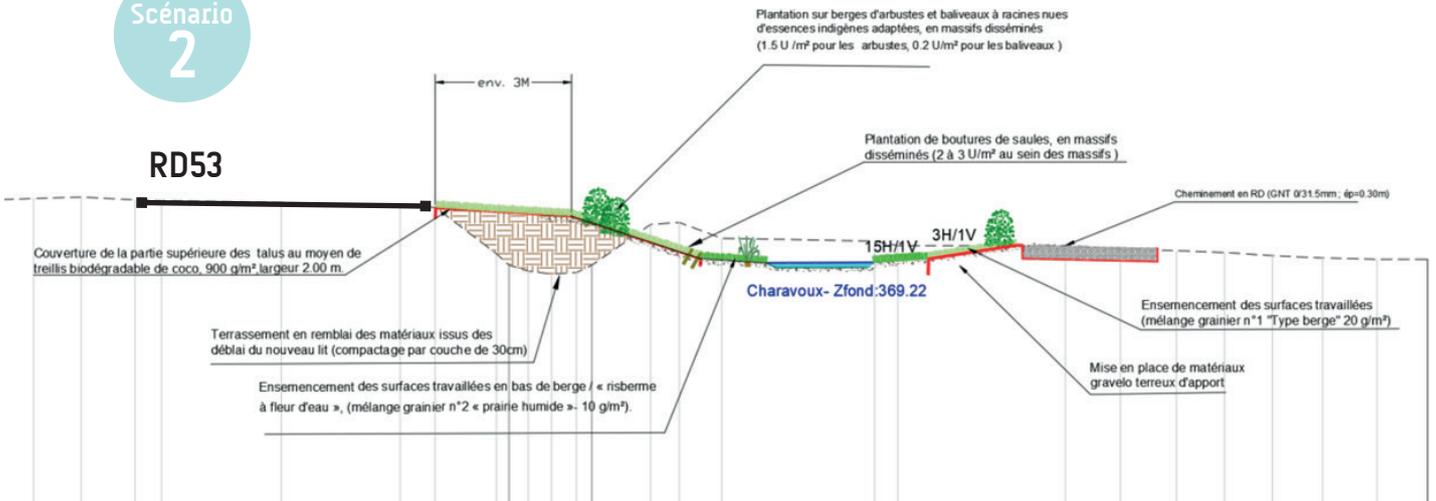
Scénario 1

RD53



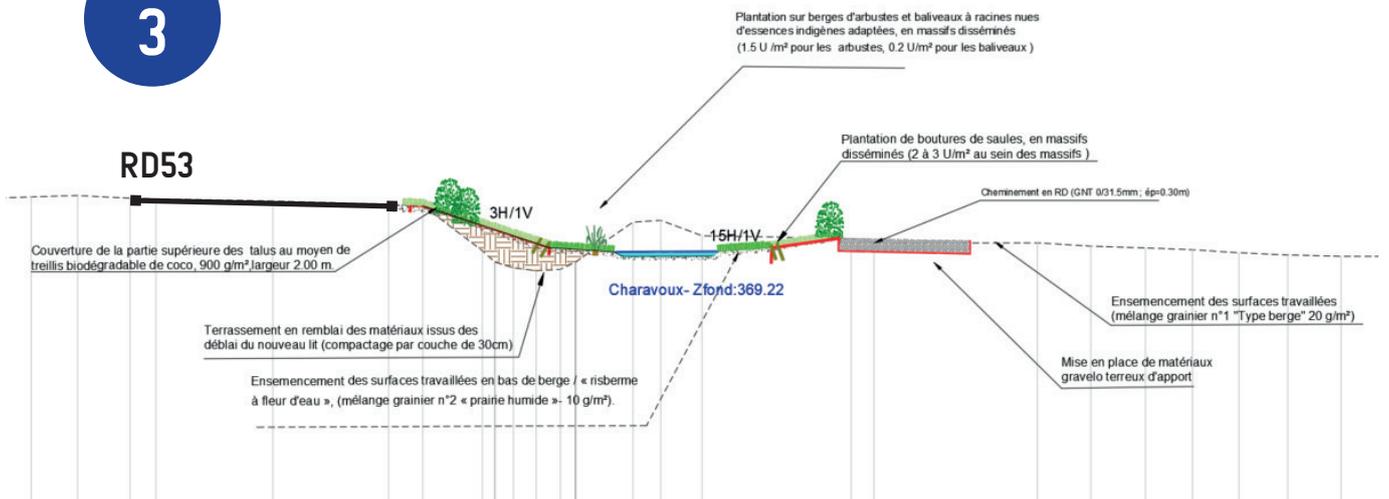
Scénario 2

RD53



Scénario 3

RD53



ANALYSE DES SCENARIOS AU REGARD DES OBJECTIFS ISSUS DE LA CONCERTATION

Dans le cadre des ateliers de concertation avec le public (élus, riverains...), les principaux objectifs assignés à l'opération de restauration morpho écologique du Charavoux ont été formulés de la manière suivante :

- Travailler sur un projet permettant d'améliorer le parcours de pêche ;
- Prévoir les modalités de gestion pour l'entretien futur des aménagements ;
- Redonner de l'espace à la rivière pour améliorer la biodiversité ;
- Proposer un projet d'aménagement impactant au minimum les surfaces des terres agricoles actuellement cultivées ;
- Prévoir la possibilité de cheminer facilement le long du ruisseau

Une analyse permettant de voir dans quelle mesure les scénarios développés répondent ou non aux objectifs issus des ateliers de concertation a été conduite sous la forme du tableau suivant :

Scénarios de restauration/Objectifs issus de la concertation	"Travailler sur un projet permettant d'améliorer le parcours de pêche"	"Prévoir les modalités de gestion pour l'entretien futur des aménagements"	"Redonner de l'espace à la rivière pour améliorer la biodiversité "	"Proposer un projet d'aménagement impactant au minimum les surfaces des terres agricoles actuellement cultivées "	"Prévoir la possibilité de cheminer facilement le long du ruisseau "
Scénario 1 Restauration morpho-écologique complète & reméandrage, création ZH et bras mort; Restauration continuité écologique: pré-barrages et remplacement ouvrage; Diversification du lit vif, gestion berges & ripisylve.					
Scénario 2 Restauration morpho-écologique complète & reméandrage, création ZH et bras mort; Restauration continuité écologique: rivière de contournement, rampe en enrochements; Diversification du lit vif, gestion berges & ripisylve.					
Scénario 3 Restauration morpho-écologique restreinte et localisée; Restauration continuité écologique sauf en aval de l'étang; Diversification du lit vif, gestion berges & ripisylve.					

TABLEAU D'ANALYSE DES SCENARIOS AU REGARD DES OBJECTIFS ISSUS DE LA CONCERTATION

POINTS DE BLOCAGE POTENTIELS

- ◆ Emprise du projet et impact foncier ;
- ◆ Gestion et entretien futur des aménagements (végétation, clôtures...) ;
- ◆ Coûts des scénarios considérés comme très élevés au regard des enjeux.

PISTES D'AMÉLIORATION

- ◆ Intégration du seuil du Moulin d'en Haut dans le cadre de l'étude (débit du charavoux dépend de cet ouvrage) ;
- ◆ Ne pas traiter la problématique de la continuité écologique sur la partie aval du tronçon pour réduire les couts du projet ;
- ◆ Visite d'anciens projets de restauration menés par le SIRRA avec les élus et les riverains pour mieux comprendre en quoi consiste concrètement un projet de restauration éco-morphologique et le déroulement en phase chantier ;
- ◆ Faire un mélange des scénarios 1, 2 et 3 selon les tronçons.

ÉCHELLE DE CONSENSUS



366, rue Stéphane Hessel
ZAC des Basses Echarrières
38 440 Saint-Jean-de-Bournoy
04 74 59 73 08
contact@sirra.fr
www.sirra.fr



Syndicat isérois
des rivières
Rhône aval